STELLA DUPONT

Députée de Maine-et-Loire

Lettre d'information Mai-Juin 2019

Retrouvez dans cette lettre d'information mon actualité, mes prises de positions, mes interventions, des informations sur l'Assemblée nationale...

Bonne lecture !

Le Président garde le cap

J’entends des critiques. Même si je peux, moi aussi, me montrer critique sur certains axes, comme la politique migratoire conduite, je pense que toute transformation nécessite de la constance dans l’action.

Je note aussi l’annonce d’un changement de méthode important auquel j’aspirais, à savoir le fait de s’appuyer désormais sur les corps intermédiaires : les maires, les syndicats, les associations...

Je suis persuadée que les solutions ne peuvent être imaginées et mises en œuvre que collectivement.

Je continuerai également mon travail avec une exigence forte sur différents sujets :
- la transition écologique,
- la réforme du financement de la dépendance, si cruciale et si urgente,
- sur les politiques de solidarité avec la mise en place du revenu universel,
- la concrétisation de la réforme de la formation et de la loi PACTE pour les entreprises,
- la réforme de l’assurance chômage,
- la nécessité de restaurer les finances publiques.

Les défis à relever pour notre pays sont nombreux et méritent toute notre implication afin de répondre à nos concitoyens qui ont besoin de confiance, de reconnaissance et d’écoute.

Retrouvez mon article sur le site ici :
https://www.stelladupont.fr/le-president-maintient-le-cap/

TRIBUNE. « Pour un pacte territorial en faveur de l'accueil des migrants ! »

Pascal Brice, Daniel Cohn-Bendit, Stella Dupont, Romain Goupil, Matthieu Orphelin et Thierry Pech appellent le gouvernement à conclure un pacte avec les maires des principales villes de France pour résoudre la crise de l'accueil des migrants.

« L'addition des expériences des différents acteurs doit permettre d'aller au-delà de la seule question des moyens pour inventer des solutions dignes et nouvelles, notamment pour l'hébergement, l'accompagnement social et l'intégration »

Retrouvez notre tribune, avec Pascal Brice, Daniel Cohn-Bendit, Romain Goupil, Matthieu Orphelin et Thierry Pech, « Pour un pacte territorial en faveur de l'accueil des migrants ! »

A lire ici ↴
https://www.nouvelobs.com/societe/20190502.OBS12388/tribune-pour-un-pacte-territorial-en-faveur-de-l-accueil-des-migrants.html?fbclid=IwAR0WVhpnXVqbcJwRkRWP_wzBA5hxjrHumiRbZazKwEWXhLeD004T94KEbq8

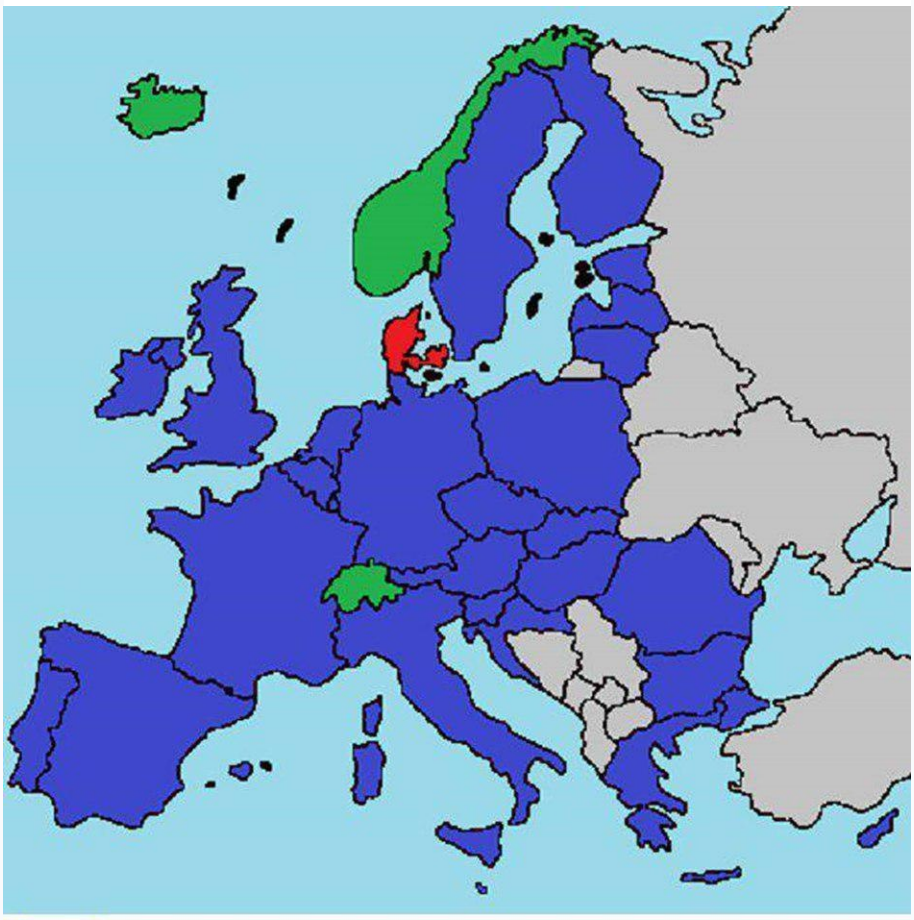

Etats membres de l'UE appliquant le réglement Dublin
Etats non-membres de l'UE appliquant le réglement Dublin
Accord particulier entre l'UE et le Danemark

Visite des locaux du Pôle Régional Dublin au sein du service de l'immigration et des relations avec les usagers de la préfecture de Maine et Loire.

Le Pôle Régional Dublin n'a ouvert ses portes que depuis quelques mois. Il est chargé de faire appliquer le Règlement européen « Dublin » qui fixe le pays responsable de la demande d'asile. Le plus souvent, il s'agit du premier pays où le demandeur d'asile est enregistré.

Avec beaucoup de professionnalisme et de rigueur, les agents de ce pôle traitent les dossiers des demandeurs d'asile « dublinés », et définissent s'ils ont vocation à voir leur demande d'asile étudiée en France ou dans un autre pays.

A titre personnel, je suis défavorable à l'application du Règlement Dublin qui n'est pas adapté au contexte européen actuel. Dans l'attente d'une procédure de demande d'asile harmonisée et indépendante du pouvoir politique en Europe, je préconise l'instruction d'une part importante des demandes d'asile des réfugiés « dublinés » par l'OFPRA en France.

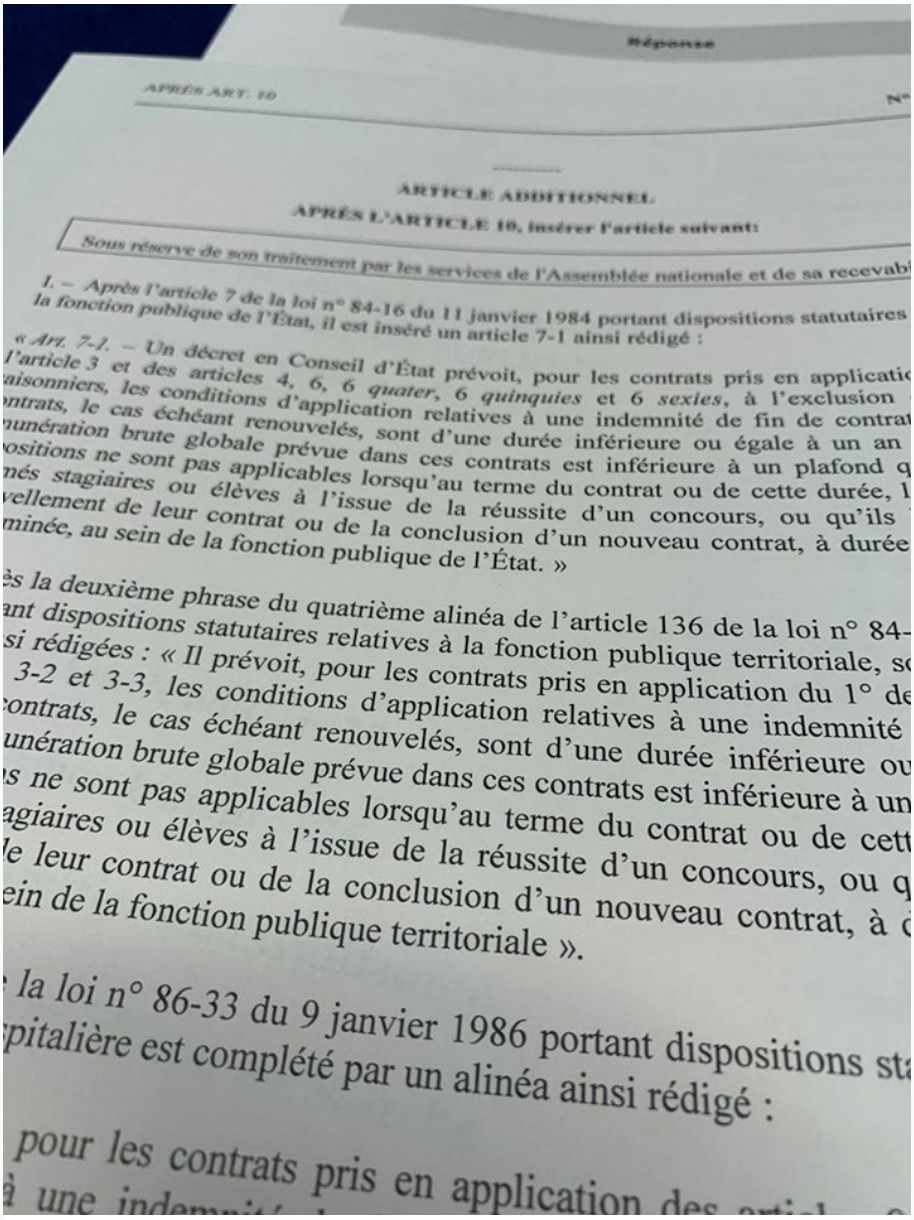

Réponse

APRÈS ART. 10

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevab

I. – Après l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires la fonction publique de l'État, il est inséré un article 7-1 ainsi rédigé :

« Art. 7-1. – Un décret en Conseil d'État prévoit, pour les contrats pris en applicati l'article 3 et des articles 4, 6, 6 *quater*, 6 *quinquies* et 6 *sexies*, à l'exclusion aisonniers, les conditions d'application relatives à une indemnité de fin de contrat ntrats, le cas échéant renouvelés, sont d'une durée inférieure ou égale à un an unération brute globale prévue dans ces contrats est inférieure à un plafond q positions ne sont pas applicables lorsqu'au terme du contrat ou de cette durée, l nés stagiaires ou élèves à l'issue de la réussite d'un concours, ou qu'ils vellement de leur contrat ou de la conclusion d'un nouveau contrat, à durée minée, au sein de la fonction publique de l'État. »

ès la deuxième phrase du quatrième alinéa de l'article 136 de la loi n° 84- ant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, s si rédigées : « Il prévoit, pour les contrats pris en application du 1° de 3-2 et 3-3, les conditions d'application relatives à une indemnité contrats, le cas échéant renouvelés, sont d'une durée inférieure ou unération brute globale prévue dans ces contrats est inférieure à un s ne sont pas applicables lorsqu'au terme du contrat ou de cett agiaires ou élèves à l'issue de la réussite d'un concours, ou q le leur contrat ou de la conclusion d'un nouveau contrat, à ein de la fonction publique territoriale ».

la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions st pitalière est complété par un alinéa ainsi rédigé :

pour les contrats pris en application des

Projet de loi pour la transformation de la fonction publique

Début mai, la commission des lois examinait le texte pour une

transformation de la fonction publique.

Deux des amendements que j’ai proposés, portés par le groupe La République En Marche, ont été adoptés.
Leur objectif est de mieux encadrer les rémunérations au sein des 26 autorités administratives et autorités publiques indépendantes pour plus d’équité.
Pour en savoir plus ⬇

https://www.stelladupont.fr/mes-amendements-au-projet-de-loi-portant-transformation-de-la-fonction-publique/?fbclid=IwAR3woJRLTi-G524XsBeeKamz_Vk_9qgRf8bA_RXoqvHYKYBcxhqvbZWWigc

Mi-mai, examen du projet de loi pour la transformation de la fontion publique en hémicycle.

Adoption à l'unanimité d’une indemnité de précarité pour les contractuels publics ayant un contrat d'un an et moins d’un an :
- Cette indemnité representera 10 % de la rémunération
- Elle devrait concerner 20 000 personnes par an dans les 3 versants de la fonction publique.

Un grand pas pour les agents contractuels !

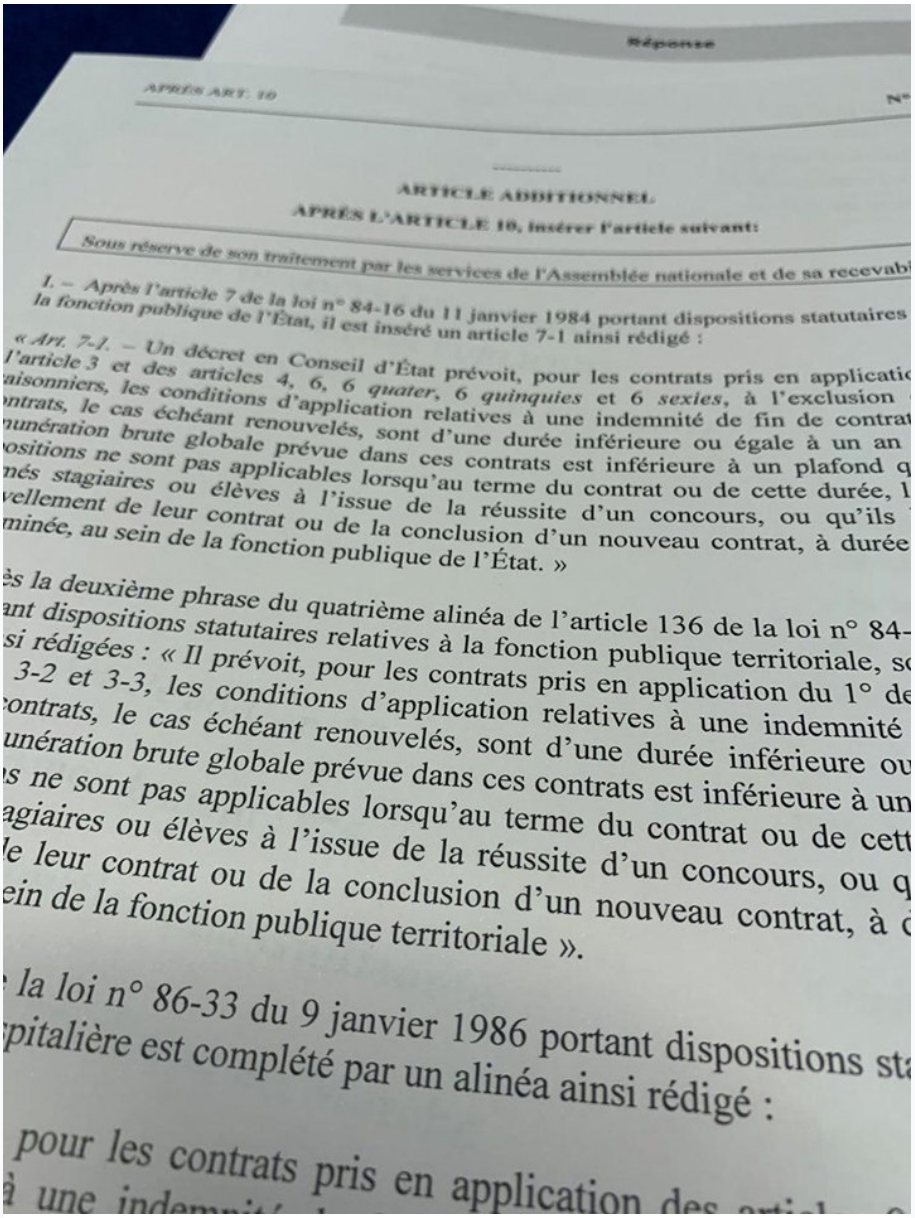

Réponse

APRÈS ART. 10

N°

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabi

I. – Après l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires la fonction publique de l'État, il est inséré un article 7-1 ainsi rédigé :

« Art. 7-1. – Un décret en Conseil d'État prévoit, pour les contrats pris en applicati l'article 3 et des articles 4, 6, 6 *quater*, 6 *quinquies* et 6 *sexies*, à l'exclusion aisonniers, les conditions d'application relatives à une indemnité de fin de contrat ntrats, le cas échéant renouvelés, sont d'une durée inférieure ou égale à un an nunération brute globale prévue dans ces contrats est inférieure à un plafond q ositions ne sont pas applicables lorsqu'au terme du contrat ou de cette durée, l nés stagiaires ou élèves à l'issue de la réussite d'un concours, ou qu'ils vellement de leur contrat ou de la conclusion d'un nouveau contrat, à durée minée, au sein de la fonction publique de l'État. »

ès la deuxième phrase du quatrième alinéa de l'article 136 de la loi n° 84- ant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, s si rédigées : « Il prévoit, pour les contrats pris en application du 1° de 3-2 et 3-3, les conditions d'application relatives à une indemnité ontrats, le cas échéant renouvelés, sont d'une durée inférieure ou unération brute globale prévue dans ces contrats est inférieure à un s ne sont pas applicables lorsqu'au terme du contrat ou de cett agiaires ou élèves à l'issue de la réussite d'un concours, ou q le leur contrat ou de la conclusion d'un nouveau contrat, à ein de la fonction publique territoriale ».

la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions st pitalière est complété par un alinéa ainsi rédigé :

pour les contrats pris en application des

Transformer l'Etat afin d'allier proximité et efficacité

Édouard Philippe présentait le 22 mai les grands axes de cette réforme :
- Prendre 95 % des décisions administratives individuelles localement à partir de 2020
- Réduire le nombre d'échelons administratifs au sein des ministères
- Évaluer la pertinence des 1200 agences & organismes existant dans le paysage administratif
- Rééquilibrer les effectifs de l'Etat afin de mieux doter les départements
- Créer 500 maisons de service public supplémentaires d'ici la fin de l'année

Une réforme ambitieuse, pragmatique et nécessaire pour moderniser l'action publique ↴
https://www.nouvelobs.com/politique/20190521.AFP6928/reforme-de-l-etat-philippe-prepare-son-projet-de-reorganisation-de-l-administration.html?fbclid=IwAR3pq-kwtZ34zpBJ8l46E2nGDJZlgt6Xn4YE_FIzIm6FK1PPVVY073Qiy8k

Les élections européennes du 26 mai 2019

Je tire plusieurs enseignements de ces élections européennes.

- Le Rassemblement National est en tête, surtout dans le secteur rural, symptôme du fort sentiment de décrochage de ces territoires, auquel il faut remédier efficacement et rapidement.
- Renaissance et LaREM réalisent un bon score pour un parti en responsabilité, qui doit cependant être analysé avec humilité.

- On note une évolution de l'électorat LaREM : nombre des électeurs de gauche qui ont voté Emmanuel Macron en 2017 ont voté EELV dimanche.

Je pense que notre pays a besoin d'une politique tournée vers plus de solidarité et d'écologie.
Fidèle aux valeurs qui me portent depuis toujours, cela reste ma priorité au sein de la majorité.

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/05/27/l-effondrement-de-lr-la-progression-d-eelv-et-la-stabilite-de-la-gauche-radicale-en-cartes_5468011_4355770.html?fbclid=IwAR0B4eYUqD_6VWb4MhgyTkp4zHEb7nwsPHws6XgsksVQQ9NPKTTfeVv3S60

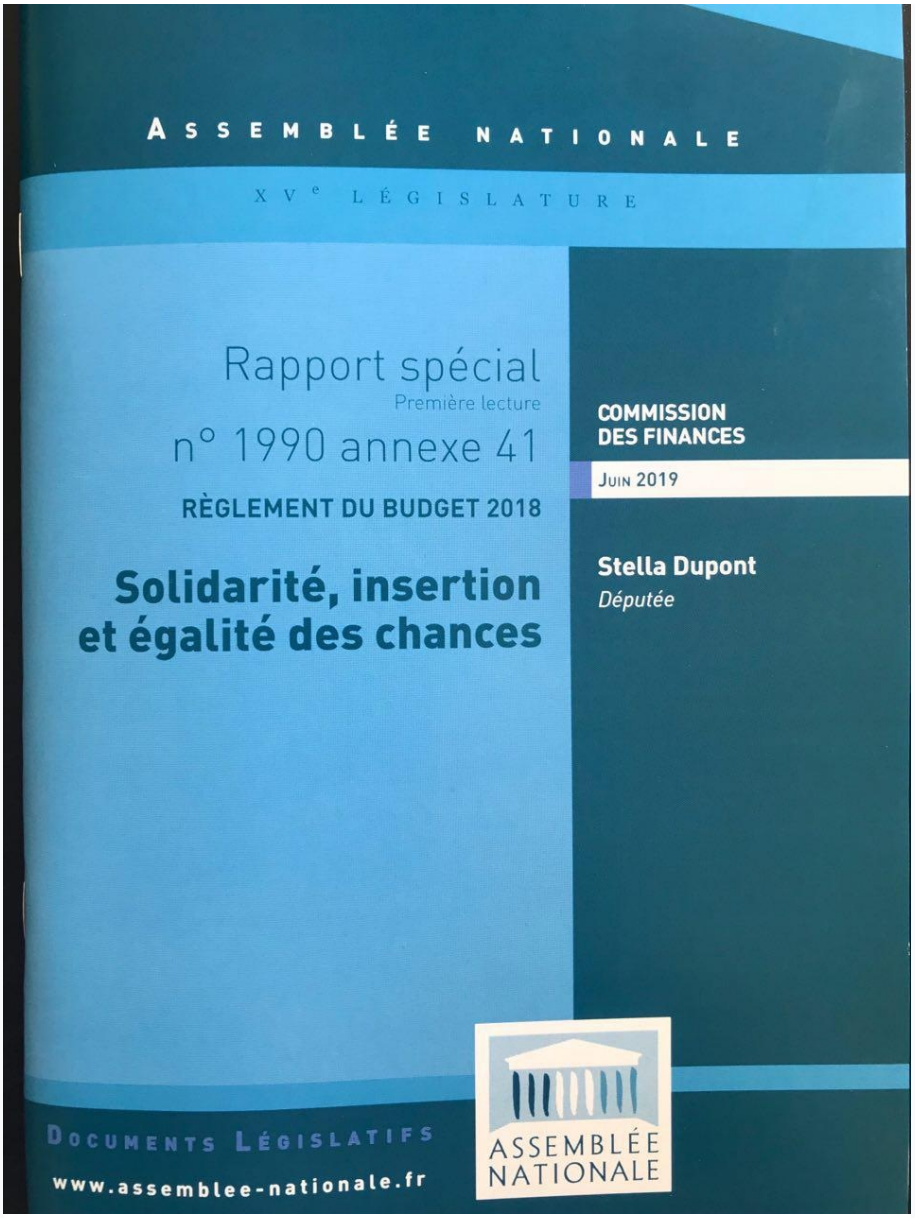

Présentation de mon rapport sur la mission "Solidarité, Insertion, Egalité des Chances"

Dans le cadre de la deuxième édition du « Printemps de l'évaluation », je présente en commission mon rapport sur la mission « Solidarité, Insertion, Egalité des chances ».

Pour renforcer l'évaluation des politiques publiques, ce temps fort budgétaire nous permet de mieux contrôler les dépenses publiques : calibrage budgétaire et exécution sont passés à la loupe pour plus de transparence. Cette année, j'ai choisi de zoomer sur l'aide alimentaire & le financement européen □□ avec le FEAD.

L'aide alimentaire concerne 5 millions de personnes en France, un chiffre qui serait sous-estimé selon les associations. Si les dons alimentaires ont bondi grâce aux incitations fiscales en faveur des particuliers et des entreprises, la qualité des dons est malheureusement en baisse.

J'interroge la Ministre Christelle Dubos à ce sujet, ainsi que sur l'avenir du financement de l'aide alimentaire et la nécessité de le maintenir à un niveau équivalent.

Les réflexions quant au futur Fonds Social Européen (FSE+) doivent tenir compte du besoin de visibilité à long terme des associations.

https://www.stelladupont.fr/mon-rapport-sur-le-financement-de-laide-alimentaire/

Présentation de l'Acte II du quinquennat par Edouard Philippe

Edouard Philippe a présenté, l'acte II du quinquennat, placé sous le signe d'un nouvel élan. L'objectif : adapter la méthode de travail en faisant preuve d'humilité et poursuivre les réformes

- Agir pour relever l'impératif écologique & lutter contre le réchauffement climatique.

- Renforcer la justice sociale grâce à la création d'un revenu universel d'activité et à la réforme du système des retraites et de l'assurance chômage, notamment la limitation des contrats courts.

- Une meilleure prise en charge de la dépendance et du grand âge.

- Des sujets variés et des réformes attendues par les citoyens. Je vais poursuivre mon travail, avec une vigilance particulière sur la question migratoire. En effet, je ne partage pas l'analyse d'Edouard Philippe selon laquelle la France serait particulièrement attractive. Au contraire, il me semble que l'arrivée en France, des demandeurs d'asile notamment, relève plutôt d'un deuxième, voire d'un troisième choix. L'analyse fine des données sera, à ce titre, très éclairante.

Ma question au Ministre Julien Denormandie

Dans l'hémicycle, j'interrogeais le gouvernement sur la fiscalité locale, et plus précisément sur la prévention des inondations et la nouvelle taxe "GEMAPI". Je souligne deux nécessités :

- Repenser le cadre de cette taxe à l'échelle des bassins versants ;
- Mettre en place un mécanisme de péréquation.

Retrouvez mon intervention et la réponse du Ministre ↴
https://www.youtube.com/watch?v=IzoGU1ABaEo

Mon intervention à la tribune de l'hémicycle sur la rationnalisation des agences publiques et des instances consultatives nationales

Je suis intervenue à la tribune de l'hémicycle, au sujet de la proposition de résolution du groupe UDI - Indépendant, visant à rationaliser les agences publiques et les instances consultatives nationales.

Aujourd'hui, ce sont plus de 1 200 agences publiques aux statuts, missions et contours différents qui réalisent des missions de service public. Nous travaillerons à leur rationalisation, afin de réponse à un double enjeu :
- Pour les finances publiques ;
- Pour la lisibilité de l'action publique.

Retrouvez mon intervention ⬇
https://www.youtube.com/watch?v=fDTEIPF2vcs

Présentation de mon rapport relatif à la taxation des titres de séjour en Commission des Finances

Cette taxation, particulièrement élevée, peut coûter jusqu'à 609€ pour un titre de séjour d'une durée d'un an. Pour s'acquitter de ces taxes, les personnes doivent parfois demander de l'aide aux associations, elles-mêmes subventionnées par les collectivités locales. Il s'agit alors d'un cercle vicieux d'argent public.

16 recommandations émaillent mon rapport afin de définir une taxation plus juste, plus simple, et plus transparente.

Retrouvez mon intervention ici:
https://www.youtube.com/watch?v=sKp6YpIwe10

Le 8 mai 1945

sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui nous ont libéré ce jour-là. Nous nous sommes rassemblés à Angers puis à Chalonnes-sur-Loire pour

mesurer la valeur de la paix dont elle est l'un des piliers de la construction européenne.

Souvenons nous de nos libérateurs et rendons hommage.
#Devoirdememoire

COMMUNIQUÉ

Angers, le 11juin 2019

Pour des territoires progressistes !

La recomposition politique engagée en 2017 se poursuit. Je crois que les Français veulent des politiques qui font « ensemble » et pas « les uns contre les autres », ils veulent des élus constructifs, sans opposition systématique et mobilisés par l'intérêt supérieur de notre pays. C'est tout à fait l'esprit de La République En Marche. « *Défendre à la fois l'égalité et la liberté, vouloir en même temps plus de solidarité et plus de performance, promouvoir l'émancipation et lutter contre les inégalités de destin* », comme l'a écrit Marlène Schiappa, ce dimanche.

« Agir » veut rassembler la droite dans une logique de coalition. Pourquoi pas ? Pour peu qu'il ne s'agisse pas d'un « sauve qui peut politicien » ou d'un habillage opportuniste. Les prochaines élections municipales nous éclaireront. Si l'on retrouve sur les listes municipales les mêmes qu'hier, rassemblant Agir et Les Républicains - parfois proches de « Sens commun » ou Fillonistes – et avec la volonté d'y associer La République En Marche, la supercherie sera évidente et je m'y opposerai. A l'heure où il importe d'élargir le socle de la majorité présidentielle, les alliances municipales avec la droite dure sont incompatibles avec l'objectif de renforcer la dynamique de rassemblement de tous les progressistes, et sont donc contraires au projet de La République En Marche. Pour ma part, je m'opposerai à toute tentative de division de notre mouvement. Le ciment des alliances nouvelles doit s'appuyer sur un projet et des valeurs progressistes solides, incompatibles avec l'esprit de conservatisme.
A Angers et partout ailleurs, nous défendrons des projets équilibrés, avec des équipes à l'image de cet équilibre.

L'acte II du quinquennat annoncé par le Président de la République ne prendra corps que si nous parvenons à l'équilibre des sensibilités : et libéral et social. Sans oublier l'écologie. Priorité des Français confirmée par ce scrutin européen.

Stella Dupont

Ma position : pour des territoires progressistes !

A Angers et partout ailleurs, nous défendrons des projets équilibrés et progressistes, avec des équipes à l'image de cet équilibre. La droite Les Républicains est incompatible avec LREM.

Je m'opposerai à toute tentative de division de notre mouvement.

Zoom Local à Denée

Mon Zoom Local à Denée avec le Maire, Jean-Paul SAULGRAIN

Rencontre avec Eric Bessières, Directeur de la CLEF 49, qui promeut entrepreneuriat et la formation continue en mettant à disposition des locaux en co-working adaptés au développement de micro-entreprises

Visite de l'exploitation agricole Bertrand : une entreprise familiale en pleine transformation

Échanges avec les citoyens sur des thématiques individuelles et collectives

Table ronde avec le Maire et les élus de Denée et le Président de la comcom Loire-Layon-Aubance : de la fiscalité locale aux projets ambitieux pour le territoire, des débats importants et riches !

Retrouvez mon zoom local : https://www.stelladupont.fr/retour-en-images-sur-le-zoom-local-de-denee-le-vendredi-14-juin-2019/

Inauguration du Centre des Congèrs Jean Monnier à Angers

Inauguration du Centre des Congrès Jean Monnier à Angers.

Un haut lieu symbolique, représentant le rayonnement de notre territoire et la vision du bâtisseur que fut Jean Monnier.

La renaissance réussie d'un Centre des Congrès métamorphosé et qui se révèle aux Angevins.

Inauguration de Art'Image à Sainte-Gemmes-sur-Loire

J'étais à l'inauguration de Art'Image à Ste-Gemmes-sur-Loire, en compagnie de Monsieur le Maire et des élus.

Un beau projet sur les bords de Loire, qui fait rayonner le territoire, un superbe équipement culturel, qui permets d'envisager de belles saisons culturelles aux habitants, mais aussi une école de musique au sein de laquelle les enfants pourront s'épanouir.

Banquet Paysan à la Roseraie à Angers

Ij'étais au Banquet Paysan, sous la pluie, à l'invitation de la Confédération Paysanne.

De nombreux stands :
- En Transition
- SolidariFood
- Solidarités Paysans
- La cueillette du Clos de Frémur

Un beau moment d'échanges au sein du quartier de la Roseraie.

Quartier Libre à Chalonnes-sur- Loire

Quartier Libre à Chalonnes-sur-Loire pour fêter la fin des travaux des rues du Vieux Pont, Carnot, Félix Faure en partenariat avec les commerçants.

Rencontre devant la fresque « Cœur de ville, cœur des gens », située à l'entrée de la rue du Vieux-Pont, inauguration de la boîte à livres en partenariat avec BO'SEL, mandala géant, tapisserie avec Sandrine Pincemaille, guinguette musicale...

Concert pour les 150 ans de Harmonie Loire Authion

Inauguration de la salle de sport de la Chapelle Rousselin

Les 60ans de la Fête des Vins d'Anjou à Chalonnes-sur-Loire

Permanence de proximité

Chaque mois, je fais un zoom local dans une commune de la circonscription. Le prochain zoom local aura lieu **le vendredi 13 septembre à Trélazé.**

l Permanence parlementaire
20 rue Gustave Mareau
49 000 Angers
02.41.17.26.02
stella.dupont@assemblee-nationale.fr

Cet email a été envoyé à {EMAIL}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Stella Dupont.

Se désinscrire

Envoyé par
sendinblue

© 2018 Stella Dupont

Titre